



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011

### La LPO vole au secours d'une chouette menacée : « l'effraie des clochers »

**En France, chaque année, une chouette effraie meurt tous les 2 kilomètres d'autoroute, tandis que ses sites de nidification (granges, clochers) se raréfient. Malgré le déclin prononcé de la « dame blanche » et l'implication ancienne de quelques pionniers, cette espèce n'avait jamais fait l'objet d'une mobilisation nationale. C'est désormais chose faite : la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) vient de lancer à l'échelle nationale un plan de sauvegarde ainsi qu'une campagne de sensibilisation. Objectif : faire connaître au grand public cette espèce afin de la protéger et de la sauvegarder.**

La campagne de sauvegarde nationale de la LPO s'organise autour de deux actions phares, « *Roulez moins vite la nuit* » et « *Posez des nichoirs* », pour lutter contre les deux principales menaces qui pèsent sur la chouette effraie.

La nuit, comme les grands mammifères, les crapauds et les hérissons, l'effraie reste victime de collisions avec les véhicules. Le trafic routier et autoroutier provoque une forte mortalité chez cette espèce, surtout en automne et en hiver. On estime ainsi, que chaque année, en France, une chouette effraie meurt tous les 2 kilomètres d'autoroute.

Pourtant, des intérêts communs se conjuguent : modérer sa vitesse sauve des vies humaines tout en participant à la préservation de la biodiversité. Une affiche et un autocollant « *Roulez moins vite* » ont donc été créés, avec le soutien de la Fondation Norauto, pour sensibiliser le grand public et l'inciter à ralentir.

La raréfaction des sites de nidification menace également la chouette effraie. Comme elle ne construit pas de nid, elle utilise, en effet, en dehors des arbres creux, des lieux aménagés par l'homme (clochers, granges et autres habitations). Or, les vieilles granges disparaissent au profit de bâtiments plus modernes, les combles deviennent habitables et les clochers sont grillagés pour empêcher les pigeons d'y rentrer. Une solution reste alors la pose de nichoirs. Une première opération a été lancée, dans ce sens, cet automne, avec le soutien de la Fondation Nature et Découvertes : 150 nichoirs ont été diffusés au réseau national de protection de la nature.

Enfin, la chouette effraie reste aussi fragilisée par les transformations de l'espace rural (disparition des prairies naturelles sur de vastes surfaces, diminution des zones bocagères, et utilisation de pesticides et rodenticides) qui ont considérablement dégradé ses territoires de chasse.

Or, la chouette effraie s'avère être un auxiliaire précieux de l'agriculture. Plus de 95 % de son menu se compose de campagnols, muridés (souris et mulots) et musaraignes. Dans certains pays, comme en Israël, des centaines de nichoirs sont installés sur les zones agricoles pour lutter contre les campagnols et éviter ainsi l'utilisation de produits toxiques.

Le statut de conservation de l'espèce apparaît défavorable. Les spécialistes estiment que ses effectifs nationaux sont en lente régression. En l'an 2000, sa population française était comprise, selon BirdLife International entre 20 000 à 60 000 couples, tandis qu'aujourd'hui dans certaines régions, l'espèce est classée en liste rouge régionale (comme espèce à surveiller en Champagne-Ardenne et comme espèce vulnérable en Rhône-Alpes).

Un plan de sauvegarde sur cinq ans vient d'être lancé, suite de la réunion nationale des spécialistes de l'espèce à Buoux (Vaucluse). Ce plan, et le réseau qui le soutient, permettront d'obtenir des estimations plus récentes et plus complètes des populations d'effraie.

Ce plan, et la campagne de sensibilisation qui l'accompagne, ont également pour objectifs de faire

connaître au grand public, l'espèce, les dangers qui la menacent et les actions de protection mises en œuvre par le réseau pour la sauvegarder. Ces dernières, très simples à mettre en place, peuvent être menées à l'échelle aussi bien collective qu'individuelle.

Nous espérons que la mobilisation de tous, automobilistes, agriculteurs, associations permettra d'assurer l'avenir de l'effraie des clochers à nos cotés.

Allain Bougrain Dubourg  
Président de la LPO

### **La campagne de sensibilisation LPO**

Pour sa campagne, notre association mobilise tout son réseau, distribue des nichoirs, édite des affiches, des dépliants, des autocollants et un cahier technique, avec l'appui financier des Fondations Nature et Découvertes, et Norauto.

Outre un cahier technique déjà existant « *Protéger l'Effraie des clochers* » (disponible sur : <http://rapaces.lpo.fr/>), la LPO lance à l'automne 2011, plusieurs supports de communication :

- un dépliant de sensibilisation « *Effraie des clochers* », diffusé au réseau d'associations de protection de la nature français, qui présente l'espèce (écologie, menaces, moyens de protection) ;
- une affiche de sensibilisation et un autocollant « *Rouler moins vite* » également diffusé au réseau.

### **L'effraie des clochers (*Tyto alba*)**

Son nom est lié à l'étrangeté de son chuintement lancé en vol et interprété comme une menace, et à son habitude de nicher dans les clochers. L'effraie est à la base de nombreuses légendes et histoires par ses cris stridents et son vol fantomatique. Souvent aperçue au voisinage des églises et donc des cimetières, elle inspirait crainte et horreur. Selon une croyance ancienne, cette chouette annonçait la mort. C'est pour écarter cette fin fatale qu'elle était clouée aux portes des granges. Aujourd'hui, ce magnifique rapace, dont Brassens disait qu'elle « porte son cœur sur la figure », est menacé.

Nocturne, ce rapace est de taille moyenne : il pèse en moyenne 350 g pour une envergure d'environ un mètre. Son plumage est en général assez clair, le dessus gris ponctué de fines tâches noires et blanches, le dessous brun-jaune constellé de petites tâches brun foncé ou parfois blanc immaculé. Sa grosse tête se caractérise par la présence d'un disque facial en forme de cœur, sa couleur varie du blanc argenté cerné de brun au roux, contrastant fortement avec les yeux noirs. Le mâle et la femelle sont identiques.

L'effraie pratique un vol lent et souple avec les pattes pendantes lors des ralentissements ou des battements d'ailes sur place. Comme chez un grand nombre de rapaces nocturnes, son vol est particulièrement silencieux (inaudible à plus d'un mètre) grâce à la structure duveteuse de ses plumes.

L'effraie habite généralement des milieux ouverts et bocagers, situés à proximité des constructions humaines. Ses territoires de chasse préférentiels sont les prairies naturelles, les lisières de champs, les haies ou les bois ainsi que les friches, les jachères et les vergers.

Les sites de nidification et de repos diurnes se situent le plus souvent au voisinage immédiat de l'homme dans les hameaux, les villages et jusqu'au cœur de certaines villes. Le nid est installé habituellement dans des bâtiments anciens assurant un minimum d'espace obscur (granges, greniers de ferme ou de maison peu fréquentés, églises, châteaux, pigeonniers) et dans des cavités (arbres, falaises). Contrairement aux autres rapaces nocturnes, l'effraie peut fréquemment effectuer deux pontes dans l'année, lorsque les conditions sont favorables.

### **Contacts**

**Claire LUX**

**Attachée de presse LPO**

06 34 12 50 69 / [claire.lux@lpo.fr](mailto:claire.lux@lpo.fr)

**Laurent LAVAREC**

**LPO Mission Rapaces**

01 53 58 58 38 / [laurent.lavarec@lpo.fr](mailto:laurent.lavarec@lpo.fr)



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)  
Association reconnue d'utilité publique